

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**DELIBERATION N° 21-2018
EQUILIBRE DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS
OPERATION 113 (4581113/4582113)
PROGRAMME DE GESTION 2013 DU BASSIN DU GAVE DE PAU**

Le mardi 25 septembre 2018 à 17h30, le comité syndical s'est réuni à la salle polyvalente de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 13 septembre 2018

Etaient présents (23 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM DELEGUE	QUALITE
SIVU du gave de Pau	Michel CASSOU	Titulaire
	Jean-Pierre CAZALERE	Titulaire
	Michel LAURIO	Titulaire
	Maïthé MIRASSOU	Titulaire
	Serge MALO	Suppléant
SIVU des Baïses	Colette CAPIN	Titulaire
	Pierre MUCHADA	Titulaire
	Claude PIDOT	Titulaire
	Jacky SCHOUMACHER	Titulaire
Syndicat d'aménagement hydraulique du bassin de l'Ousse	Bernard MASSIGNAN	Titulaire
	Sylvie POUTS	Titulaire
SIVU du Lagoin	Bernard ARRABIE	Titulaire
SIVU de régulation des cours d'eau	Alain LUCOT	Titulaire
Communauté de communes du Pays de Nay	Jean-Pierre BASSE CATHALINAT	Titulaire
	Jean-Marie BERCHON	Titulaire

CCPN (suite)	Alain CAPERET	Titulaire
	Jacques LAGOIN	Suppléant
Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées	Michel CAPERAN	Titulaire
	Victor DUDRET	Titulaire
	Gérard GUILLAUME	Titulaire
	Roger PEDEFLOUS	Titulaire
	Bernard SOUDAR	Titulaire
Communauté de communes Lacq- Orthez	André CASSOU	Titulaire

Etaient excusés et avaient donné pouvoir (2 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM DELEGUES	QUALITE	A DONNE POUVOIR A
SIVU du gave de Pau	Serge CASTAIGNAU	Titulaire	Alain CAPERET, délégué titulaire
SIVU des Baïses	Encarnacion CANTON	Titulaire	Jacky SCHOUMACHER, délégué titulaire

Etaient absents ou excusés (22 délégués) :

COLLECTIVITES	NOM DELEGUES	QUALITE
SIVU du gave de Pau	Pascal BONIFACE	Titulaire
	Pierre HONDET	Titulaire
	Jacques JANY	Titulaire
Syndicat d'aménagement hydraulique du bassin de l'Ousse	Claude MORLAS	Titulaire
	Jean-Bernard CAZENAVE	Titulaire
	Jean-Pierre SARRABERE	Titulaire
Syndicat de défense contre les inondations du Lagoin	Bernard OMS	Titulaire
	Christine MARQUE	Titulaire

SIVU de régulation des cours d'eau	Jean-Pierre BARBEROU	Titulaire
Communauté de communes du Pays de Nay	Gabriel CANEROT	Titulaire
	Guy CHABROUT	Titulaire
	Jean-Jacques CLAVERIE	Titulaire
	Michel CONDOU-DARRACQ	Titulaire
	Francis ESCALE	Titulaire
	Jean-Pierre HOURCQ	Titulaire
Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées	Michel BERNOS	Titulaire
	Pascal MORA	Titulaire
	Xavier POURTAU	Titulaire
Communauté de communes Lacq- Orthez	Michel ARENAS-FAJARDO	Titulaire
	Loïc COUNTRY	Titulaire
	Jean-François LETARGA	Titulaire
	Henri POUSTIS	Titulaire

Assistaient également à la réunion : Henri PELLIZZARO - Directeur, Luc BERNIGOLLE – technicien, Laureen VILLOT – attaché, Anaïs BOUTIN, animatrice SLGRI, personnels mis à disposition du SMBGP.

Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-5 du CGCT) : Maïthé MIRASSOU, déléguée titulaire du Syndicat intercommunal du gave de Pau.

Objet : Equilibre de l'opération pour compte de tiers 113 (4581113/4582113) – Programme de gestion 2013 du bassin du gave de Pau

Le Président indique au comité syndical que l'opération pour compte de tiers « 113 – Programme de travaux de gestion 2013 du bassin du gave de Pau » étant achevée, il convient de la clôturer.

Il précise que lorsque les opérations pour compte de tiers sont achevées, elles doivent normalement présenter un solde égal. Si les recettes sont inférieures aux dépenses, la différence s'analyse comme une subvention en nature de la collectivité mandataire à la collectivité mandante (émission d'un titre au compte 4582 et d'un mandat au compte 2044 pour solde du compte 4582).

En l'espèce, l'opération enregistre en dépenses 127 447,80 euros et en recettes 123 719,78 euros. Il convient donc de la subventionner à hauteur de 3 728,02 euros.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le comité syndical, à l'unanimité,

APPROUVE l'équilibre de l'opération pour compte de tiers « 113 – Programme de travaux de gestion 2013 du bassin du gave de Pau »

AUTORISE le Président à faire procéder aux écritures comptables nécessaires à l'équilibre de l'opération pour compte de tiers précitée

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Président



Michel CAPERAN



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 01/10/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/10/2018